

Organisation du délégataire

Pour rappel le groupement d'entreprises **NOVASUD** reste composé comme suit :

- SEMITTEL / Mandataire
- Transports Mooland
- Transports Charles Express
- Transdev Outre-Mer

Son mode de fonctionnement et la répartition des rôles entre chaque membre répondent aux principes suivants :



Points de repère de l'année 2021



Les chiffres clefs

- Un réseau qui enregistre **4 086 464 km**, niveau conforme à celui défini au contrat.
- **1 039 568 € TTC** de recettes commerciales, pour **1 175 631 clients transportés**. Ces recettes sont en hausse de 41% comparées à celles de l'année 2020, soit un niveau proche de celui atteint en 2019 avant la crise COVID.
- Un parc de 106 véhicules qui opère sur le réseau CARSUD afin de répondre au mieux aux besoins du marché dont 44 mis à disposition par la collectivité.
- 210 salariés mobilisés sur le réseau CARSUD.



Niveau de performance

- Une production des unités d'œuvre maîtrisée malgré un niveau de disponibilité des véhicules MAD qui reste insuffisant.
- Une mise à niveau des process à l'échelle du territoire et le déploiement de nouveaux outils numériques pour faciliter le parcours client.
- Un taux de couverture des dépenses qui progresse après sa chute liée à la crise (10% contre 7,5% en 2020 et 14% en 2019).
- Une situation financière qui se redresse à confirmer sur les deux derniers exercices du contrat (prorogé d'un an).



Cadre contractuel

En 2021, le contrat a connu deux avenants.

Le premier porte sur les conséquences de la crise Covid-19 qui constituent des « *circonstances imprévues* », indépendantes de l'action du Déléataire et perturbant de manière temporaire l'économie du Contrat de DSP. Elles relèvent du champ d'application de l'article R. 3135-1 du Code de la commande public. Elles ont permis de justifier la modification du contrat en cours d'exécution qui a fait l'objet d'un avenant 7. Cet avenant ajuste d'une part la CF versée par la collectivité au niveau de service produit pendant le confinement et d'autre part compense pour l'exercice 2020 une part de la perte de recettes due au COVID.

Le second avenant, le huitième apporté au contrat initial, a pour objet la prorogation du contrat pour motif d'intérêt général. Le terme du contrat est ainsi reporté au 31 décembre 2023, en lieu et place du 28 avril 2022. Il est convenu entre les parties que le cadre financier des 20 mois de prolongation serait celui de l'année 8 du contrat.

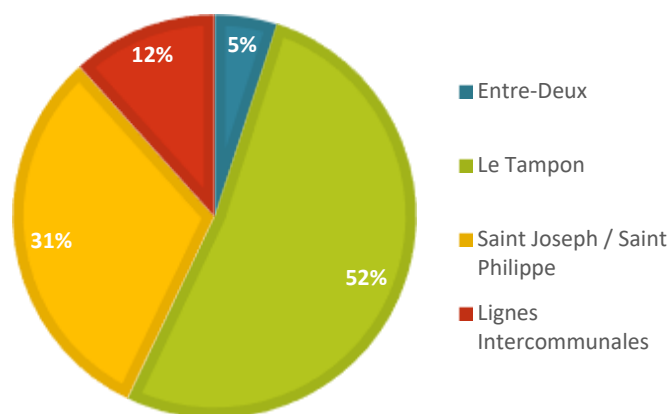
Une exploitation maîtrisée malgré un parc de véhicules qui reste complexe



Une production kilométrique conforme aux obligations contractuelles

Commune	2017	2018	2019	2020	2021
Entre Deux	189 652	181 831	198 925	190 357	204 061
Le Tampon	1 598 797	1 929 791	1 991 118	1 931 052	2 130 082
Saint Joseph / Saint Philippe	1 125 310	1 079 437	1 246 662	1 205 353	1 275 544
LIGNES INTERCOMMUNALES	496 742	490 265	516 175	441 053	476 775
TOTAL	3 423 774	3 681 324	3 951 881	3 767 816	4 086 464

L'année 2021 présente un kilométrage qui retrouve un niveau normal. L'augmentation constatée entre 2021 et 2019 considérée comme année de référence correspond à l'exploitation en année pleine des nouveaux services déployés en 2019 (Geckobus, Floriana et renfort de la T11).



Le niveau de production réel atteint 98% du kilométrage théorique ce qui est évidemment très satisfaisant. Ce résultat a notamment pu être atteint grâce à la mobilisation, avec l'accord de la CASUD, de véhicules en propres qui sont venus compléter les véhicules mis à disposition. Cette mobilisation a permis de limiter grandement les aléas d'exploitation liés aux pannes des bus.

Un parc de véhicules nécessitant une réserve importante



Les véhicules titulaires

Le parc NOVASUD est composé en 2020 de 106 véhicules, réserve comprise, dont 44 mis à disposition par la CASUD. 68 véhicules sont titulaires et 38 constituent le parc de réserve (proportions respectives 64% et 36%).

Sortie du parc des véhicules MAD des unités qui ne sont plus aptes au service, en particulier bon nombre des Master affectés aux lignes rurales.

Des résultats commerciaux qui restent impactés par la crise

Les recettes de trafic de l'année 2021 enregistrent une hausse de 41% en comparaison de celles de 2020, mais qui n'ont pas encore retrouvé le niveau de l'année 2019. Leur décomposition par commune est la suivante :

Répartition des recettes commerciales par commune

Secteur	2021		2020		Evol 20/21
Entre-Deux	28 152 €	3%	42 325 €	6%	-33%
Intercommunal	82 835 €	8%	49 228 €	7%	68%
Le Tampon	562 884 €	54%	373 142 €	51%	51%
St Joseph	313 888 €	30%	252 472 €	34%	24%
Eboutique	32 317 €	3%	19 860 €	3%	63%
Mticket	19 493 €	2%			
Total général	1 039 568 €	100%	737 027 €	100%	41%

Une structure des ventes qui reste ciblée sur les titres unitaires

La vente au voyage continue de générer la grande majorité des recettes (87% des ventes), mais avec une progression notable du carnet de 10.

	2021	2020	2019
Tickets	593 636 €	426 588 €	1 061 090 €
Carnet	315 062 €	210 672 €	151 985 €
Abonnements	111 840 €	88 080 €	106 704 €
Scolaires	14 895 €	12 273 €	17 566 €

Un bilan financier qui se redresse

Après 2019 qui avait permis de retrouver un équilibre financier et l'exercice 2020 qui du fait de la crise présentait un déficit conséquent, l'exercice 2021 reflète le redressement économique et commercial du réseau, avec un résultat de 7 215€.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Produits	9 133 607€	8 689 157€	8 377 001€	9 167 259€	9 950 529€	9 104 977€	10 129 411€
<i>Dont</i>							
Recettes com.	1 101 008€	1 197 289€	1 114 731€	1 173 320€	1 348 562€	721 542€	1 015 389€
Dont CF	7 435 579€	6 928 515€	6 699 655€	7 449 861€	8 037 655€	7 838 298€	8 565 203 €
<i>Dont</i>							
Comp. tarif	514 845 €	522 181 €	523 899 €	540 249 €	540 040 €	539 773€	545 171 €
Charges	- 8 854 510€	- 8 823 972€	- 8 862 818€	- 9 719 000€	- 9 808 576€	- 9 594 877€	- 10 122 196€
Résultat	279 097€	- 134 814€	- 485 817€	- 551 741€	141 953€	- 489 900€	7 215€
R/D	12,43%	13,57%	12,58%	12,07%	13,75%	7,52%	10,03%

A noter que le résultat obtenu en 2021 tient notamment de l'avenant 7 qui aurait dû porter sur l'exercice 2020, néanmoins, le constat de l'amélioration de la situation financière du contrat est réel.

